

NEWSLETTER 3eme TRIMESTRE 2023



Contactez-nous

Par mail : somfy.cfecgc@gmail.com

Notre site web : <https://somfy-cfecgc.fr>

Tel : 04 50 54 83 42

Notre permanence : à notre local derrière le local CSE de Garette de 12h à 13h

Notre point de partage hebdomadaire les lundis de 10h30 à 11h30 sur Teams [Cliquez ici pour participer à la réunion](#)

Elections professionnelles 2023

Les élections professionnelles ont eu lieu en juin dernier. La CFE-CGC vous remercie de votre participation qui a permis de désigner, parmi ses membres, 6 élus titulaires et 6 suppléants sur les collèges cadres et etam. Voici la liste de nos élus et suppléants avec leurs missions au sein des différentes commissions.

VOS ELUS CSE CFE CGC SOMFY

TITULAIRES

- Jean-Paul ROUSSEL**
Délégué Syndical
Mutuelle et prévoyance
Restauration
- Charlotte DHORNE-BOUVARD** ✱
Déléguée Syndicale
Formation et GPEC
- Emmanuel NOYER**
Commission économique
Info et aide au logement
Réglementation sociale
Représentant CSE au Conseil d'Administration Somfy SASA
- Lisette PERAL**
Mutuelle et prévoyance
Activités Sociales et Culturelles
Egalité professionnelle
- Thierry MOLINET**
Activités Sociales et Culturelles
Restauration
Membre Titulaire CSSCT
- Sarah BELLARD**
Secrétaire adjointe CSE

SUPPLÉANTS

- Geoffroy DUMONT D'AYOT**
Délégué Syndical
Mutuelle et prévoyance
- Boby DHORNE**
Activités Sociales et Culturelles
Restauration
- Darlène MATEIA**
Activités Sociales et Culturelles
Info et aide au logement
- Clément CHABAUD**
Activités Sociales et Culturelles
Commission économique
Egalité professionnelle
Membre Suppléant CSSCT
- Magali MOSSET**
Réglementation sociale
Secrétaire adjointe CSSCT
- Vincent DOURoux**
Activités Sociales et Culturelles
Réglementation sociale
Membre Suppléant CSSCT

Philippe RIVARD
Représentant
Syndical au CSE

<https://www.somfy-cfecgc.fr>

De plus, la taille de notre entreprise nous permet de désigner un troisième délégué syndical.

Il s'agit de **Charlotte DHORNE-BOUVARD** à qui nous adressons nos chaleureuses félicitations et qui se présente dans cette newsletter.



Je suis engagée syndicalement à la CFE-CGC depuis 15 ans. Par le passé, j'ai exercé des mandats dans une PME où la culture du dialogue social était tout autre, c'est peu dire...

J'ai fait le choix de m'investir à nouveau lorsque j'ai rejoint Somfy en 2018 car je trouve ces missions très intéressantes et épanouissantes à titre personnel.

Dans une entreprise comme la nôtre, je considère que les élus sont de réels partenaires sociaux qui interviennent sur des projets et négociations structurants pour l'entreprise.

Au-delà des aspects très visibles des salariés que sont les actions des œuvres sociales et culturelles, nous sommes légitimes pour intervenir sur des questions de stratégie ou d'enjeux industriels en ayant toujours à cœur de préserver les intérêts des collaborateurs de Somfy Activités SA.

Être élue me permet de disposer d'une vision bien plus globale de l'entreprise, de mieux appréhender les orientations de mon travail au quotidien. C'est un complément indispensable à mes yeux. Nous formons une équipe au sein de la CFE-CGC et au-delà au sein du CSE également. Nous apprenons à travailler avec des collègues d'horizons divers et nous enrichissons notre connaissance de l'entreprise pour devenir un collaborateur-acteur !

Evolution du dispositif de la Convention de la Métallurgie

L'accord signé entre les organisations syndicales principales (CFDT, FO et CFE-CGC) et le patronat prévoit la mise en place de la nouvelle grille de classification au **1^{er} janvier 2024**.



Vous avez encore 3 mois pour vous informer et vous préparer à ce changement. Pour rappel, notre syndicat, étant signataire de la nouvelle convention, dispose des compétences pour vous dispenser ces informations. Votre équipe CFE-CGC est de plus formée et saura vous accompagner si vous le souhaitez pour défendre vos droits lors de la mise en place de la nouvelle grille de classification.

Au 1^{er} janvier 2024, chaque salarié recevra par courrier la nouvelle classification de son poste et aura un mois pour demander des explications et /ou la contester. Nous sommes prêts, et vous ?

Inscrivez-vous à notre newsletter



Le + syndical